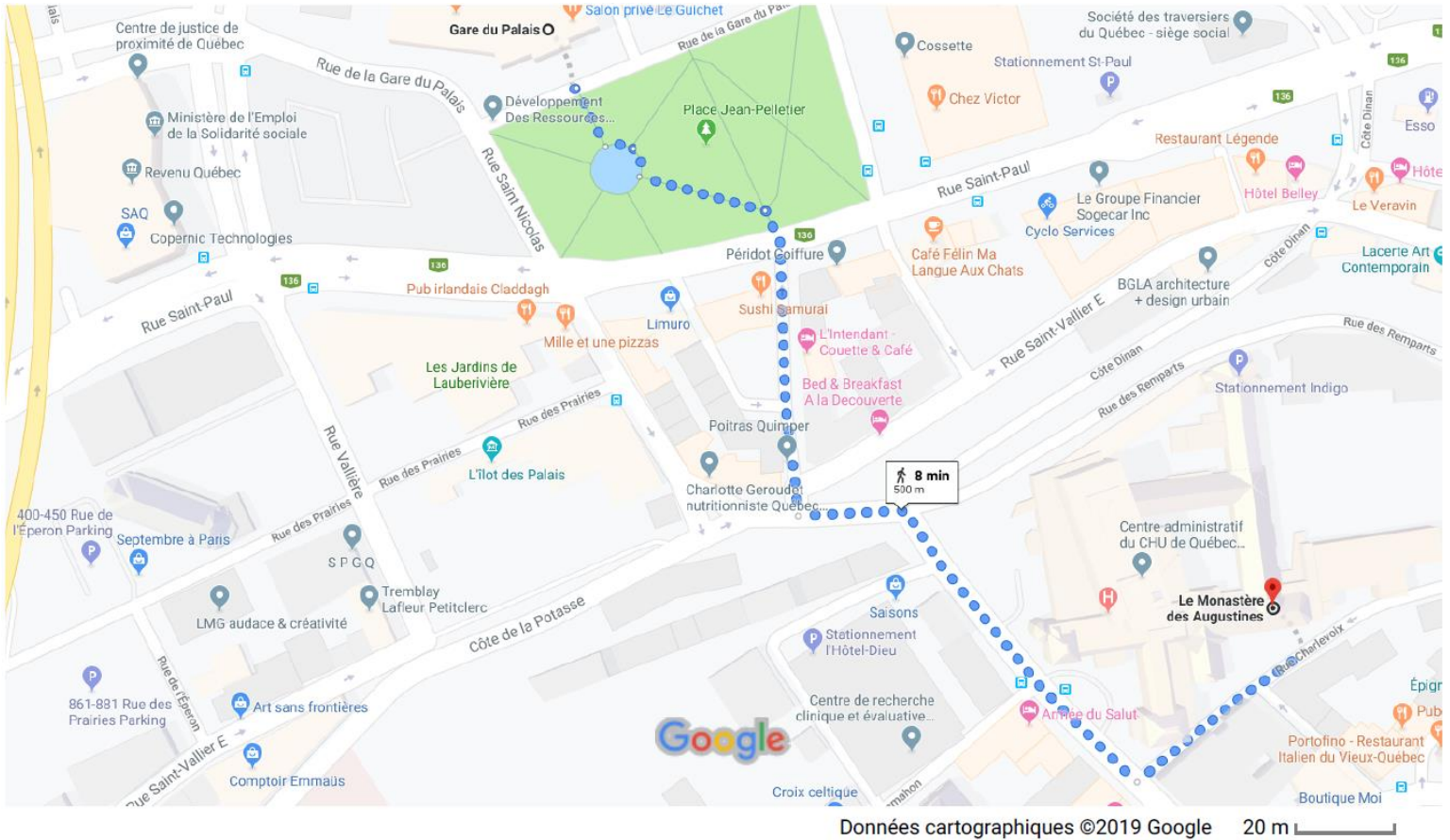


## INFORMATIONS PRATIQUES

1 - À partir de la **Gare du Palais** jusqu'au Monastère des Augustines (500 m – 8 min à pied)



2 - De l'**aéroport** jusqu'au Monastère des Augustines : plusieurs services de taxi seront disponibles à la sortie de l'aéroport. Voici les services offerts à l'aéroport de Québec :

<https://www.aeroportdequebec.com/fr/acces-a-l-aeroport/taxis-et-transport-en-commun>

## STATIONNEMENT

Le **Monastère des Augustines** étant situé en plein cœur du Vieux-Québec, nous disposons d'un nombre limité d'accès de stationnement, réservés en priorité aux clients en hébergement. Les espaces sont attribués selon le principe du « premier arrivé – premier servi ». Frais applicables (5,75 \$/heure | 19\$/jour | 25\$/24h | par voiture (taxes incluses).

## TRANSPORT EN COMMUN

Compte tenu du nombre limité de nos espaces de stationnement, nous encourageons ceux qui en ont la possibilité à utiliser le transport en commun pour se rendre au Monastère.

Pour plus d'information sur le réseau de transport collectif à Québec, nous vous invitons à consulter le site Web du [Réseau de transport de la Capitale \(RTC\)](#). [Google Map](#) permet aussi la création d'itinéraires en transport en commun.